

Intervention du SNEP à l'AG UNSS du 27 juin 2018

Comme l'a bien dit et montré Julien, toutes les actions menées à l'UNSS, dans nos AS, au quotidien, mais aussi dans nos cours, montre le dynamisme et l'exigeante ambition que nous portons pour nos élèves.

Malheureusement, cela ne rencontre pas les logiques politiques et administratives actuelles

C'est pourquoi nous avons souhaité intervenir aujourd'hui. En effet, nous estimons que la situation est inquiétante et doit-nous alerter :

1 Ils ont vidés les contenus de notre discipline et nous font disparaître des examens, avec la réforme des collèges

2 ils s'attaquent aux dispositifs périphériques, la réforme des lycées qui fait disparaître l'enseignement de complément et d'exploration de l'EPS et exclue un enseignement d'approfondissement via un enseignement de spécialité en EPS, la réforme des collèges avait déjà permis à l'administration de récupérer des heures en faisant disparaître 30% des dispositifs d'aide et de soutien mis en place par nos collègues

3 ils visent les recrutements, baisse du nombre de postes au CAPEPS et mènent une campagne de dissuasion envers les lycéens et lycéennes pour opter pour la filière STAPS.

Suppressions de postes EPS et le recours de plus en plus important aux contractuels (parfois sans forfait UNSS et sans garantie statutaire)

4 ils remettent en cause les horaires EPS, l'abaissement des horaires EPS est programmé dans la voie professionnelle

Le tout avec l'ambition de supprimer 120 000 fonctionnaires, faire disparaître les statuts et museler les représentants des personnels.

C'est dans ce contexte qu'il faut apprécier les derniers événements qui concernent l'UNSS

La décision du ministère et de la direction nationale d'augmenter le coût des licences de 10% lors de l'AG du 1^{er} juin.

Quelques extraits du compte rendu fait par les élus des AS

Les élus des AS s'attachent à défendre les préoccupations des AS de terrain au niveau de l'UNSS nationale car nous déplorons de plus en plus une déconnexion entre les choix de la direction nationale et la vie des AS à l'échelon local, tous les mercredis après-midi. Nous nous sommes d'ailleurs abstenus sur le vote du rapport général 2016-2017 lors de la dernière AG car nous considérons que les événements internationaux prennent une place trop importante au regard des quelques lignes sur les rencontres de district qui mobilisent pourtant la grande majorité des licenciés de l'UNSS.

Nous avons porté à la connaissance de l'UNSS nationale toutes les difficultés des AS, qu'elles soient financières (coût du contrat, coût des transports, coût des championnats de France) ou organisationnelles (cours le mercredi après-midi, accès aux installations sportives...) mais également toutes les belles réussites qui sont issues des volontés locales.

Notre avis sur le budget prévisionnel 2018 Lors de sa présentation au Conseil d'administration du 13 avril dernier, nous avons voté **CONTRE** ce budget, particulièrement en raison de l'augmentation de 10% du contrat licences.

Nous avons argumenté tout au long de l'AG pour dénoncer la mesure d'augmentation du coût du contrat licence de 10% en expliquant l'incidence de cette mesure sur le quotidien de nos AS ! Nous nous sommes associés aux représentants du SNEP-FSU pour demander un vote à bulletin secret. Devant le refus du représentant du ministre de l'EN, **nous avons décidé de ne pas prendre part à ce vote joué d'avance et de quitter la séance avant le vote pour montrer notre désapprobation devant ce déni de démocratie.** Si comme nous, vous êtes scandalisés par ce manque de démocratie dans la structure et les choix budgétaires sourds aux réalités de terrain

Signez la pétition des élus des AS :

https://www.petitions24.net/pour_le_respect_de_la_democratie_a_lunss

Ensuite, localement

Intervention du SNEP à l'AG UNSS du 27 juin 2018

D'abord, c'est la tentative de remise en cause du forfait UNSS dans nos services :

Lors de la préparation de la rentrée, dans le calcul des DGH, les moyens étant en nette diminution, les services de l'IA ont modifié le calcul d'attribution des forfaits UNSS dans les établissements, ainsi il a manqué 3 forfaits. Il aura fallu votre intervention dans les bahuts concernés, celle de Julien auprès de la DASEN et celle du SNEP dans les instances pour que grâce à l'existence du décret de 2014 sur nos services 17h+3h, obtenu par le SNEP, ces forfaits soient finalement récupérés.

Ensuite il s'agit de la rémunération des délégués de district :

Ils n'ont toujours pas été rémunérés. De plus cette rémunération est assujettie à la rédaction de leur rapport d'activité. En effet, nos collègues, volontaires, ont permis à la "maison UNSS" de tourner encore une fois toute cette année scolaire. Pourquoi dès lors, faut-il attendre mi-juillet pour verser ces indemnités ? Y a-t-il encore assez d'IMP pour payer tous les délégués de district ? Y a-t-il d'autres intentions derrière ?

L'inquiétude est légitime, car aucune assurance n'a été donnée au CRUNSS de jeudi dernier

Et pour finir, c'est la situation de l'UNSS 31 qui est à la fois révoltante et alarmante

- Le poste de directeur départemental adjoint de Haute Garonne disparaît. Notre collègue Alexandre David, qui a fait un travail remarquable cette année, réintègre dans le second degré. En effet, son poste de DD UNSS adjoint n'ayant pas été budgétisé par l'ancien DASEN, notre collègue n'a pour l'instant pas été rétribué à la hauteur de son travail et de sa fonction. REVOLTANT!

De plus nous avons appris depuis peu qu'en fait il était non pas adjoint, mais chargé de mission. Loin de comprendre la gravité de la situation, la nouvelle DASEN et Mme la Rectrice ne répondent absolument pas aux inquiétudes de la directrice départementale Claudine Nozeran. Celle-ci, dont nous saluons à nouveau le travail, a donc décidé de démissionner elle aussi. Il n'y aurait donc plus de service départemental UNSS en Haute Garonne. SCANDALEUX!

Le SNEP-FSU, qui a demandé une audience en urgence à Mme la Rectrice, est donc plus qu'inquiet de la situation de rentrée pour l'organisation du sport scolaire en Haute Garonne. Avec 130 établissements, il n'est pas possible d'envisager un service sans au moins 2 enseignants d'EPS (directeur et directeur adjoint). Et les seules solutions apportées par l'administration, ne sont que des bricolages à base de service civique ou emploi aidé.

Il faut se rappeler, qu'il n'y a pas si longtemps, ils avaient le projet de regrouper les petits départements pour n'attribuer qu'un poste de DDUNSS pour les organiser !!!!

Ces situations, décisions, appellent une réaction forte de la profession. Les faits s'accumulent et nous permettent de dire qu'il y a plus que des erreurs de gestion (financière et humaine) et que si nous ne réagissons pas, nous aurons à subir d'autres détériorations de notre métier.

**Nous vous appelons toutes et tous à se rassembler devant le
rectorat mercredi prochain, le 4 juillet à 14h**

C'est à chacune et à chacun de reprendre en main le devenir de l'EPS et de notre métier.